

Ordre du jour :

- Affectation des résultats 2018
- Vote des taux d'imposition locaux 2019
- Budget Primitif 2019
- Divers

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Avril 2019

Ordre du jour :

- Affectation des résultats 2018
- Vote des taux d'imposition locaux 2019
- Budget Primitif 2019
- Divers

L'an deux mille dix-neuf, le cinq avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 29 mars 2019, s'est réuni en séance extraordinaire à la Mairie sous la présidence de Thierry MENUCELLI, Maire.

Etaient présents : T. MENUCELLI, F. MAUNOURY, C. BOURDELAS, I. CAILLET, J. HUMPHREYS, A. BERTRAND

Absents : C. MERLIAUD, C. BIRON, M. MARINIE, M. JULIEN-RIVE, M. COSTA.

Isabelle CAILLET est nommée secrétaire de séance.

On passe à l'ordre du jour.

1. Affectation des Résultats de l'exercice 2018

Délib.n°10/2019

Le Conseil Municipal,

Se référant au compte administratif de l'exercice 2018,
Statue sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
Considérant les éléments suivants :

Pour Mémoire :

- Excédent d'investissement antérieur reporté + 52 188,54 €

Solde d'exécution de la Section d'Investissement au 31/12/2018

- Solde d'exécution de l'exercice + 71 330,32 €

soit un solde d'exécution cumulé de (Recette Investissement 001 BP 2019): **+123 518,86 €**

Besoin de Financement de la Section d'Investissement au 31/12/2018

- Restes à réaliser en dépenses d'investissement - 130 521,44 €

- Restes à réaliser en recettes d'investissement + 14 770,00 €

Besoin de financement total : **- 115 741,44 €**

Report excédent fonctionnement antérieur : 20 165,54 €

Résultat fonctionnement 2018 : + 7 935,23 €

Résultats Cumulés de Fonctionnement à affecter au 31/12/2018 : **+ 28 100,77 €**

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1. Couverture du besoin de financement de la Section d'Investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2019) /

2. Affectation complémentaire en « Réserves » (crédit du compte 1068 sur BP 2019) /

3. Excédent de fonctionnement reporté (crédit du compte 002 sur BP 2019) + 28 100,77 €

TOTAL : **+ 28 100,77 €**

2 . Taux des Taxes Directes Locales 2019

Délib.n°11/2019

M. le Maire propose de diminuer les taux de 2018 de 2% pour les taxes directes locales, soit :

Taxe d'habitation : 19,55 %

Taxe Foncière Bâti : 16,68 %

Taxe Foncière Non Bâti : 85,60 %

Ces taux donneraient un produit attendu de **82 781 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition, à l'unanimité des voix.

3. Budget Primitif 2019

Délib.n°12/2019

M. le Maire présente le budget primitif 2019 qui s'équilibre en fonctionnement à 271 359,38 € et en investissement à 170 210,86 €.

Les opérations sont constituées de restes à réaliser :

- Acquisition de terrain divers
- Enfouissement réseaux Villemonteix
- Huisseries atelier
- Acquisition maison ROUDIER

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, approuve ce budget.

4. Commande groupée pour l'achat d'électricité

M. le Maire fait part de l'offre du SEHV pour adhérer à la commande groupée concernant l'achat d'électricité. La Commune consommant peu, il n'est pas donné suite à cette offre.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19 h 50.